

262/2016 - 21 décembre 2016

Protection sociale en 2014

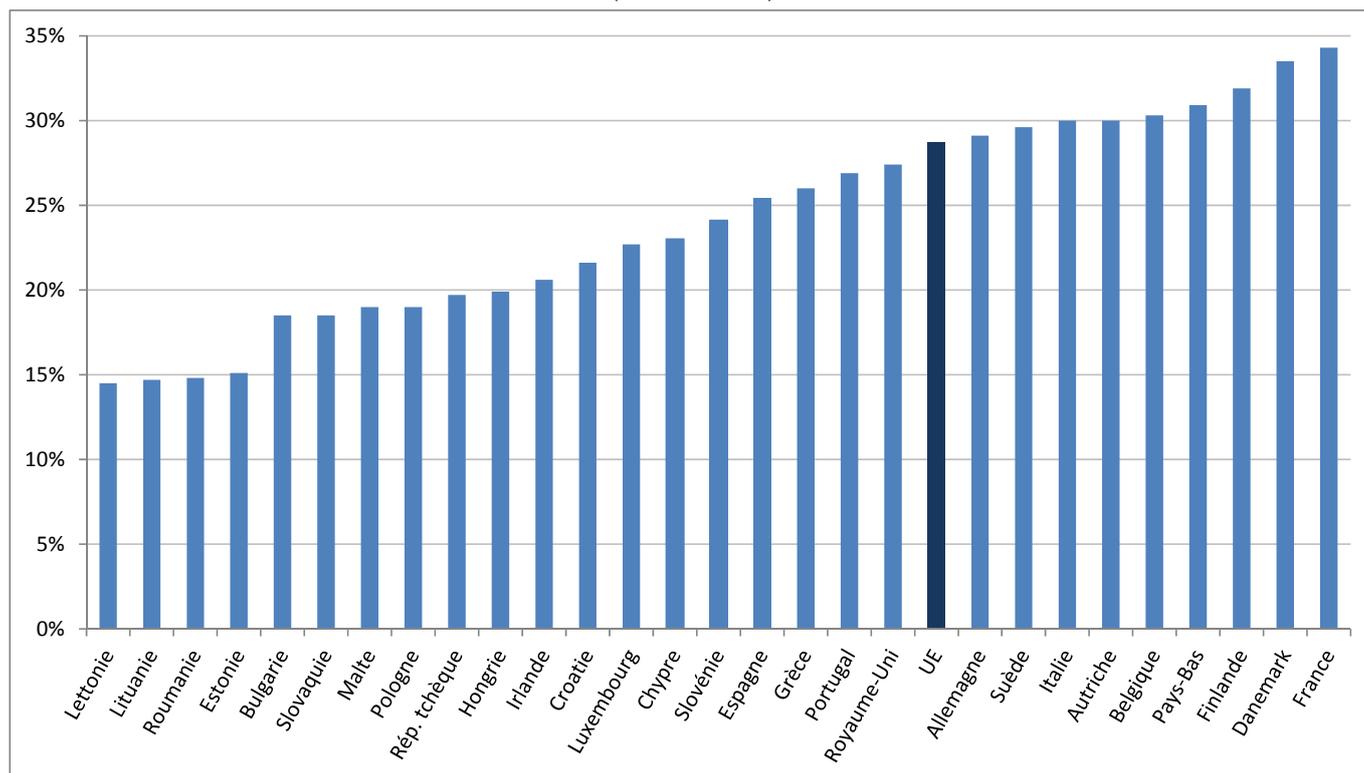
28,7% du PIB de l'UE consacré à la protection sociale

Ratios les plus élevés en France et au Danemark

Depuis 2011, les dépenses de protection sociale ont légèrement augmenté dans l'Union européenne (UE), passant de 28,3% du PIB en 2011 à 28,7% en 2014, selon les données d'Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne. En 2014, les deux principales sources de financement de la protection sociale au niveau de l'UE étaient les contributions publiques provenant des impôts, comptant pour 40% des recettes totales, et les cotisations sociales pour 54%.

La moyenne de l'UE continue de masquer de fortes disparités d'un État membre à l'autre. En 2014, les dépenses de protection sociale représentaient au moins 30% du PIB en France (34,3%), au Danemark (33,5%), en Finlande (31,9%), aux Pays-Bas (30,9%), en Belgique (30,3%), en Autriche ainsi qu'en Italie (30,0% chacun). En revanche, les dépenses de protection sociale étaient inférieures à 20% du PIB en Lettonie (14,5%), en Lituanie (14,7%), en Roumanie (14,8%), en Estonie (15,1%), en Bulgarie et en Slovaquie (18,5% chacune), à Malte et en Pologne (19,0% chacun), en République tchèque (19,7%) et en Hongrie (19,9%).

Ces écarts reflètent des différences de niveaux de vie, mais illustrent également la diversité des systèmes nationaux de protection sociale ainsi que des structures démographiques, économiques, sociales et institutionnelles propres à chaque État membre.

Dépenses de protection sociale dans les États membres de l'UE, 2014
(en % du PIB)

Fortes variations des dépenses de protection sociale par habitant d'un État membre à l'autre

En 2014, les dépenses de protection sociale par habitant, exprimées en SPA (standards de pouvoir d'achat) qui permet d'éliminer les différences de niveaux de prix entre les pays, révélaient de grandes différences entre États membres de l'UE. Après le **Luxembourg** (voir note pays), les dépenses les plus élevées par habitant étaient enregistrées au **Danemark**, aux **Pays-Bas** et en **Autriche** aux alentours de 35% à 40% au-dessus de la moyenne de l'UE, suivis de l'**Allemagne** et de la **France** (à environ 30% au-dessus de la moyenne) ainsi que de la **Belgique**, de la **Finlande** et de la **Suède** à environ 20% au-dessus de la moyenne. La dépense par habitant la plus faible a quant à elle été relevée en **Roumanie**, à plus de 70% en-dessous de la moyenne de l'UE, suivie de la **Bulgarie** et de la **Lettonie** (avec des niveaux entre 65% et 70% inférieurs à la moyenne de l'UE).

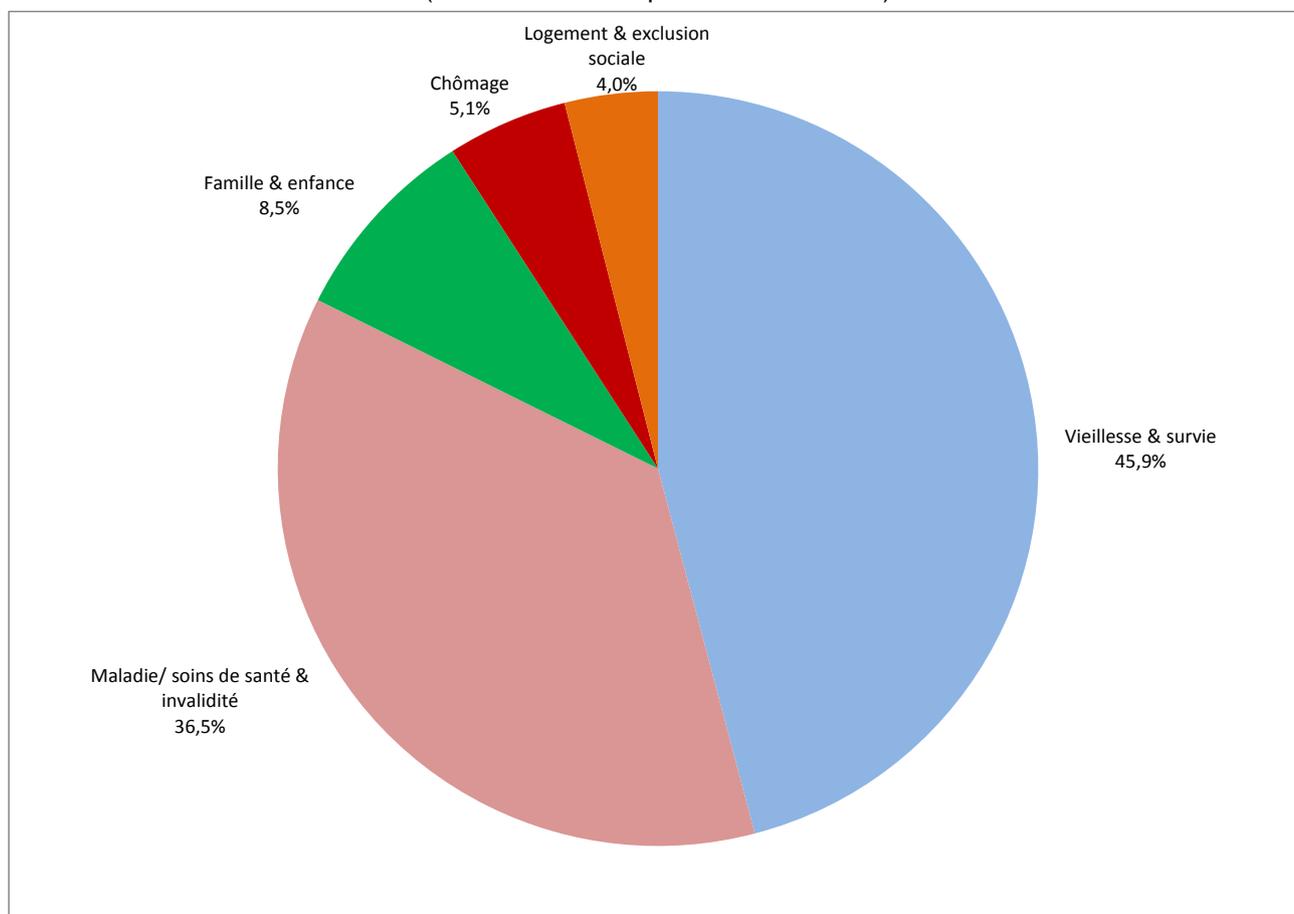
Part plus élevée des pensions de vieillesse et de survie en Grèce et en Pologne

En moyenne dans l'UE, les pensions de vieillesse et de survie représentaient 45,9% des prestations sociales totales en 2014 et constituaient la principale dépense de protection sociale dans quasiment tous les États membres. La part des pensions de vieillesse et de survie dans le total des prestations sociales était la plus élevée en **Grèce** (65,0%), en **Pologne** (60,4%), en **Italie** (58,6%), au **Portugal** (57,5%), à **Chypre** (55,5%) ainsi qu'en **Roumanie** (55,1%), tandis qu'elle était la plus faible en **Irlande** (29,8%), au **Luxembourg** (37,7%), en **Allemagne** (39,2%) et en **Belgique** (40,3%).

Les prestations de maladie, de soins de santé et d'invalidité comptaient en 2014 pour 36,5% des prestations sociales totales dans l'UE. Elles représentaient la plus grande part de dépense de protection sociale en **Irlande**, en **Allemagne** et en **Croatie**. Parmi les États membres, la part de ces dépenses variait de 23,3% à **Chypre** et 26,1% en **Grèce** à 42,3% aux **Pays-Bas**, 42,8% en **Allemagne** et 45,8% en **Croatie**.

En moyenne dans l'UE en 2014, les prestations familiales représentaient 8,5% des prestations sociales totales, les prestations de chômage 5,1% et les prestations liées au logement et à l'exclusion sociale 4,0%. La part des prestations familiales s'échelonnait de 3,1% aux **Pays-Bas** à 15,6% au **Luxembourg**. La part des prestations de chômage variait de 1,0% du total en **Roumanie** à 13,8% en **Irlande**, et celle des prestations liées au logement et à l'exclusion sociale entre 0,2% en **Grèce** et 7,7% au **Royaume-Uni**.

Dépenses de protection sociale par fonctions principales dans l'UE, 2014
(en % du total des prestations sociales)



Dépenses de protection sociale, 2014

	Dépenses:					Prestations par fonction, en % du total des prestations sociales:				
	en % du PIB				en SPA par habitant, 2014, UE=100	Vieillesse & survie	Maladie/ soins de santé & invalidité	Famille & enfance	Chômage	Logement & exclusion sociale
	2011	2012	2013	2014						
UE	28,3	28,7	28,9	28,7	100	45,9	36,5	8,5	5,1	4,0
Belgique	29,7	29,6	30,1	30,3	123	40,3	37,2	7,5	11,6	3,3
Bulgarie	16,5	16,6	17,6	18,5	32	49,5	35,4	10,6	2,9	1,7
Rép. tchèque	20,1	20,4	20,2	19,7	62	47,2	38,0	8,7	3,0	3,1
Danemark	32,3	32,2	33,0	33,5	140	44,3	32,9	11,2	5,2	6,5
Allemagne	28,6	28,7	29,0	29,1	131	39,2	42,8	11,3	3,9	2,8
Estonie	15,6	15,0	14,9	15,1	41	44,3	41,2	10,9	2,8	0,9
Irlande	23,5	23,2	22,3	20,6	87	29,8	40,6	13,1	13,8	2,7
Grèce	27,7	28,2	26,7	26,0	66	65,0	26,1	4,4	4,3	0,2
Espagne	25,3	25,5	25,8	25,4	77	49,1	33,4	5,3	10,8	1,4
France	32,7	33,5	33,9	34,3	131	45,4	35,0	7,8	6,2	5,5
Croatie	20,4	21,1	22,0	21,6	44	43,7	45,8	7,2	2,3	1,1
Italie	28,5	29,3	29,8	30,0	98	58,6	29,4	5,4	5,8	0,8
Chypre	21,5	22,3	24,2	23,0	66	55,5	23,3	6,3	8,6	6,4
Lettonie	15,4	14,4	14,6	14,5	33	52,0	33,3	9,1	4,0	1,6
Lituanie	16,9	16,3	15,3	14,7	40	47,7	39,0	7,8	2,4	3,1
Luxembourg	21,9	22,8	23,2	22,7	188*	37,7	36,7	15,6	6,5	3,6
Hongrie	21,7	21,4	20,8	19,9	50	52,1	32,1	11,9	1,9	2,1
Malte	18,8	19,0	18,8	19,0	56	51,7	36,6	6,6	2,9	2,2
Pays-Bas	30,2	31,0	31,2	30,9	137	42,5	42,3	3,1	5,6	6,4
Autriche	29,0	29,3	29,8	30,0	134	50,7	32,3	9,5	5,6	2,0
Pologne	18,7	18,9	19,4	19,0	49	60,4	29,6	7,6	1,3	1,0
Portugal	25,8	26,4	27,6	26,9	71	57,5	31,2	4,6	5,8	0,9
Roumanie	16,4	15,4	14,9	14,8	29	55,1	34,3	8,3	1,0	1,3
Slovénie	24,5	24,9	24,9	24,1	68	49,0	37,0	7,9	3,0	3,1
Slovaquie	17,8	18,0	18,3	18,5	52	45,6	39,9	9,3	2,9	2,3
Finlande	28,9	30,1	31,1	31,9	123	41,7	34,9	10,4	8,2	4,8
Suède	28,2	29,3	30,0	29,6	123	43,4	37,9	10,6	3,8	4,2
Royaume-Uni	29,1	29,2	28,4	27,4	100	43,1	37,2	10,4	1,7	7,7
Islande	23,9	23,7	23,4	23,9	99	28,1	51,5	11,5	3,1	5,8
Norvège	24,8	24,5	25,0	26,0	152	35,9	46,2	12,4	2,3	3,2
Suisse	25,4	26,3	27,0	27,1	142	48,1	39,0	6,0	3,6	3,3

Les données sources sur les dépenses sont consultables [ici](#).

Les données sources sur les prestations par fonctions sont consultables [ici](#).

* Voir note pays.

Informations géographiques

L'**Union européenne** (UE) comprend la Belgique, la Bulgarie, la République tchèque, le Danemark, l'Allemagne, l'Estonie, l'Irlande, la Grèce, l'Espagne, la France, la Croatie, l'Italie, Chypre, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, la Hongrie, Malte, les Pays-Bas, l'Autriche, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Slovénie, la Slovaquie, la Finlande, la Suède et le Royaume-Uni.

Méthodes et définitions

Les **dépenses et recettes de protection sociale** sont calculées selon la méthodologie du manuel SESPROS (Système européen de statistiques intégrées de protection sociale). Les dépenses incluent les prestations sociales, les dépenses de fonctionnement et les autres dépenses liées aux régimes de protection sociale. Les prestations sociales sont exprimées en valeur brute: leur valeur représente ce que les régimes résidents de protection sociale ont déboursé avant toute déduction de l'impôt sur le revenu ou autres prélèvements obligatoires à payer sur les prestations par les bénéficiaires. Des informations plus détaillées sont disponibles dans le manuel et guide de l'utilisateur SESPROS (en anglais), disponible sur le site internet d'Eurostat. Les données sur les dépenses (brutes) et les recettes sont exprimées en termes nominaux, c'est-à-dire à prix et taux de change courants. Les données sont provisoires pour un certain nombre d'États membres.

Le **standard de pouvoir d'achat (SPA)** est une unité monétaire artificielle de référence qui permet d'éliminer les différences de niveaux de prix entre les pays. Un SPA permet ainsi d'acheter le même volume de biens ou de services dans tous les pays. Cette unité permet des comparaisons significatives d'indicateurs économiques en volume entre plusieurs pays. Les SPA utilisés ici sont ceux correspondant à l'agrégat des comptes nationaux "consommation individuelle effective".

Note pays:

Luxembourg: L'indicateur "dépense par habitant" est calculé d'après la population résidente. Par conséquent, les données du Luxembourg sont surestimées par rapport aux autres pays, car une part importante des prestations est versée à des personnes vivant en dehors du pays (principalement des dépenses de santé, de retraite et de prestations familiales).

Plus d'informations

Section du site web d'Eurostat consacrée au système européen de statistiques intégrées de protection sociale (SESPROS).

Base de données d'Eurostat sur la protection sociale.

Métadonnées d'Eurostat sur la protection sociale (disponibles en anglais uniquement).

Publié par: **Service de presse d'Eurostat**

Natalia PETROVOVA
Tél: +352-4301-33 444
eurostat-pressoffice@ec.europa.eu

 [ec.europa.eu/eurostat](https://www.ec.europa.eu/eurostat)

Production des données:

Cristina CORSINI
Tél: +352-4301-35 208
cristina.corsini@ec.europa.eu

 [@EU Eurostat](https://twitter.com/EU_Eurostat)

 **Demands média:** Eurostat media support / Tél: +352-4301-33 408 / eurostat-mediasupport@ec.europa.eu